**Technicien de laboratoire – Immunologie – Bicêtre**

**GROUPE HOSPITALIER :** AP-HP. Université Paris-Saclay

**ÉTABLISSEMENTS :** Hôpital Bicêtre (Le Kremlin-Bicêtre- 94) • Hôpital Antoine-Béclère (Clamart- 92) • Hôpital Paul-Brousse (Villejuif- 94) • Hôpital Ambroise-Paré (Boulogne-Billancourt- 92) • Hôpital Raymond-Poincaré (Garches- 92) • Hôpital Sainte-Périne (Paris- 16e) • Hôpital Maritime de Berck (Berck-sur-Mer- 62)

**Lieu d’exercice :** Hôpital Bicêtre

**Adresse :** 78 Rue du Général Leclerc - 94270 Le Kremlin-Bicêtre

|  |  |
| --- | --- |
| **Date de mise à jour :**  | Mai 2021 |

|  |
| --- |
| **IDENTIFICATION DU POSTE** |
| **Métier**  | TECHNICIEN DE LABORATOIRE MEDICAL |
| **Code métier** | 05L100 |
| **Appellation locale :**  | TECHNICIEN DE LABORATOIRE MEDICAL |
| **Grade :**  | Technicien de laboratoire | **Catégorie :**  | B |
| **Poste à pourvoir au :** | 1er Juin 2021 |
| **Modalités de recrutement :**  | [x] Titulaire [ ] CDI [x]  CDD sur poste permanent [ ] CDD de remplacement (durée) :  |
| **Schéma horaire** | [x] Jour [ ] Nuit  |

**STRUCTURE**

**PRÉSENTATION DE L’HÔPITAL BICETRE**

## Situé au Kremlin-Bicêtre, dans le Val-de-Marne, l’hôpital Bicêtre AP-HP propose une large gamme de spécialités pour l’adulte et l’enfant.

## Doté d’une structure d’accueil des urgences médicales et chirurgicales avec plus de 105 000 passages par an (adultes et pédiatriques), il est reconnu notamment pour la prise en charge des polytraumatisés et participe à la grande garde de neurochirurgie. L’établissement bénéficie d’une expertise en immuno-pathologie et en neuroradiologie interventionnelle. Il dispose d’un centre périnatal de type III et d’un centre de chirurgie ambulatoire.

Les services s’appuient sur un plateau technique performant, doté d’équipements de dernière génération dont des robots chirurgicaux.

L’hôpital Bicêtre accueille 20 centres de référence maladies rares et un centre cancers rares. Ses équipes mettent tout en œuvre pour s’adapter aux besoins des patients, en développant par exemple les dispositifs de diagnostic précoce ou d’éducation thérapeutique.

**PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT MÉDICO-UNIVERSITAIRE (DMU)**

**Intitulé du DMU N°15 : Biologie – Génétique – PUI**

Le DMU s’étend sur un périmètre de 7 sites hospitaliers : Antoine Béclère-Bicêtre-Paul Brousse-Maritime Berck-Ambroise Paré-Sainte Perrine-Raymond Poincaré.

**Activités du DMU** :

Le DMU Biologie Génétique PUI couvre les activités : Biologie usuelle, Biologie spécialisée, la génétique somatique et constitutionnelle, ainsi que les pharmacies à usage intérieur.

La Biologie médicale est inscrite dans le parcours de soins, afin de répondre au diagnostic, suivi, aides à la décision thérapeutique, pour les patients. Les activités de support des PUI contribuent à la prise en charges : médicaments, DM, stérilisation, essais cliniques, pharmacie clinique … Le DMU 15 a un fort potentiel d’innovations biotechnologiques, plates-formes de haute technologie. Le Personnel Médical est impliqué dans des unités de Recherche mixte INSERM/CNRS/CEA… DHU, RHU… et dans l’enseignement (3 Facultés).

**PRÉSENTATION DU SERVICE**

**Le laboratoire d’immunologie est divisé en cinq secteurs individualisés avec chacun ses propres spécificités. Il s’agit de :**

* **Secteur auto-immunité** comprenant la préparation manuelle ou automatisée ainsi que la lecture des lames d’Immunofluorescence, la réalisation de techniques d’immunodot et de techniques ELISA manuelles et automatisées.
* **Secteur d’immunochimie** comprenant les dosages d’immunoglobulines et autre protéines du système immunitaire ainsi que les recherches de dysgammaglobulinémies sériques ou urinaires.
* **Secteur d’immunologie cellulaire** dédié aux phénotypages lymphocytaires par cytométrie en flux qu’ils soient de routine pour le suivi des déficits immunitaires, de dépistage d’une prolifération lymphoïde ou d’identification de cette prolifération. Dans ce secteur, est rattachée également l’exploration immunologique de la tuberculose par le test Quantiféron-TB.
* **Secteur Allergologie** consacré au dépistage et à la quantification des phénomènes allergiques par le dosage des IgE totales et spécifiques d’un allergène.
* **Secteur Immunomonitorage des biothérapies** comprenant les dosages du taux résiduel d’une biothérapie et le suivi d’immunisation avec le dosage des anticorps anti-biothérapie.

**Composition de l’équipe :**

* 1 PU-PH, 1 PH, 2 MCU-PH, 1 AHU
* 1 cadre Hématologie Immunologie, 9 techniciens de laboratoire

**LIAISONS**

**Liaisons hiérarchiques :**

Coordonnateur Général des Soins - Directeurs des Soins - Cadre Paramédical de Pôle - Cadre de Santé

**Liaisons fonctionnelles :**

Chef de Service, Médecins biologistes du service pour la réalisation des examens, Personnel médical des services de soins pour la demande d’examens, Services techniques et logistiques pour la maintenance et l’approvisionnement, Prestataires externes pour les maintenances et la sous-traitance des examens

**ACTIVITÉS**

**Missions générales :**

* Assurer, sous la responsabilité et le contrôle de l’Encadrement Médical du service, l’exécution des techniques d’analyses.

**Missions spécifiques :**

* Traitement pré analytique des échantillons manuel ou automatisé Mise en œuvre des techniques d’analyses selon les procédures établies
* Validation analytique, biotechnique et transmission de résultats
* Maintenance courante, préventive et/ou corrective des analyseurs et des systèmes d’analyses
* Gestion des stocks de réactifs et de consommables
* Mise en œuvre des procédures d’élimination des déchets
* Gestion courante des systèmes informatiques dédiés ou du système central et saisie des données
* Réception, validation et contrôle de la conformité des prélèvements, par rapport aux recommandations de bonnes pratiques et enregistrement des demandes d’examen de biologie sur informatique les dimanches et jours fériés et par roulement en réception commune
* Rédaction des formulaires permettant la traçabilité de la mise en œuvre des procédures d’analyses dans les domaines de l’assurance qualité (Guide de Bonne Exécution des Analyses) selon les exigences de l’accréditation (norme 15189)
* Utilisation du système de gestion du laboratoire (Glims) et du logiciel métier pour la démarche qualité (Kalilab)
* Participation aux staffs biologiques, aux réunions de service, aux réunions qualité
* Réception, enregistrement et traitement des prélèvements biologiques en l’absence du technicien de réception (Réception commune)
* Formation technique des stagiaires

**HORAIRES DE TRAVAIL**

**Horaires :**

7h36/7h30 de jour (titulaire) ou 7h00 de jour (CDD)

Plage horaire couverte 8h00 – 17h  par roulement

Pas de samedi, dimanche et jours fériés

**Quotité de temps :** 100%

**COMPÉTENCES REQUISES**

**Connaissances particulières :**

* Utiliser les règles, la démarche et les procédures de qualité, les modes opératoires et les techniques visant à la sécurité et à l’hygiène dans la réalisation des activités et l’utilisation des circuits
* Utiliser les analyseurs de biologie médicale
* Diagnostiquer une panne simple sur un analyseur de biologie médicale
* Identifier les éléments, cellules, et micro-organismes normaux ou pathogènes dans les échantillons biologiques
* Evaluer la pertinence d’un résultat et des conditions de transmission
* Interpréter les résultats d’un contrôle de qualité pour les validation analytiques et biotechniques
* Utiliser les outils bureautiques (traitement de texte, tableur…)
* Identifier les résultats et les transmettre en tenant compte de leur nature
* Evaluer des nouvelles technologies ou de nouveaux matériels en lien avec les biologistes responsables

**Qualités professionnelles requises :**

* Disponibilité et grande capacité d’investissement
* Respect de la confidentialité et du secret professionnel
* Esprit d’initiative et autonomie
* Capacité d’adaptation et d’évolution
* Rigueur, sens de l’analyse et de l’organisation
* Esprit d’équipe et sens des relations humaines

**PRÉ-REQUIS**

**Formations et/ou qualifications requises :**

Diplôme d’Etat de Technicien en Analyses Biomédicales ou Brevet de Technicien Supérieur en biochimie, analyses biologiques, biotechnologies ou Diplôme Universitaire de Technologie spécialité génie biologique, option analyses biologiques et biochimiques ou Diplôme de Premier Cycle Technique biochimie-biologie du CNAM, ou DEUST spécialité analyses des milieux biologiques délivré par l’université de Corte, ou diplôme de technicienne de laboratoire de biochimie-biologie clinique délivré par l’Ecole supérieure de technicienne de biochimie-biologie de la faculté catholique des sciences de Lyon, ou certificat de formation professionnelle de technicien supérieur physicien chimiste délivré par le ministère du travail, ou brevet de technicien supérieur agricole option laboratoire d’analyses biologiques ou option analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques

|  |
| --- |
| **EXPÉRIENCE REQUISE** |

* Connaissance en Immunologie

**ÉVOLUTIONS POSSIBLES DU POSTE**

* Cadre de santé
* ?

**GESTION DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

**RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS À L’ACTIVITÉ**

* Biologique et chimique

**MESURES DE PRÉVENTION PRISES FACE À CES RISQUES**

* Equipements de protection individuel et collectif

**FORMATIONS À LA SÉCURITÉ ET À LA SANTÉ LIÉES AU TRAVAIL**

* Formation au risque incendie annuelle obligatoire
* Formation au tri des déchets en vigueur sur l’établissement
* Formation aux risques chimiques

**SURVEILLANCE MÉDICALE**

Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé. Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer.

**PERSONNES À CONTACTER**

**Envoyer votre CV et lettre de motivation à :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Prénom, Nom :**  | Catherine DOREL MESEURE |
| **Fonction :**  | Cadre de santé |
| **Téléphone :** | 01 45 21 35 98 |
| **Courriel  :**  |  catherine.dorel@aphp.fr |

**Moyens d’accès à l’hôpital :**

 **Métro :** Ligne 7 | Arrêt : Le Kremlin-Bicêtre

 **Bus :**

 - 123 | Arrêt : Convention-Jaurès

 - 47/ 131/ 323/ V1/V6 | Arrêt : Hôpital du Kremlin-Bicêtre

 - 186 | Arrêt : Mairie du Kremlin-Bicêtre